

CHECKLIST DÉMÉNAGEMENT

1 Rompre le contrat de location

Une fois que le courrier de résiliation de votre contrat de location est reçu par le bailleur, le compte à rebours est lancé, vous avez 1 à 3 mois pour déménager, selon votre situation

2 Trouver un déménageur

Faire appel à un déménageur professionnel est un choix judicieux. Un déménageur apporte expertise, efficacité et sécurité à l'ensemble du processus de déménagement.

**Devis gratuit et sans engagement
sur Demenageur.com**

- ✓ Réponse en 1 heure
- ✓ Des prix bas



Votre devis par téléphone
09 88 10 01 51
(pris appel local)

3 Réaliser les démarches administratives

Vous devez prévenir différents organismes de votre déménagement, notamment ceux qui vous envoient du courrier.

- Souscrire une nouvelle **assurance habitation** ou transférer votre ancien contrat.
- Souscrire ou transférer vos **contrats d'énergies et d'internet**.
- Indiquer votre nouvelle à tous les organismes qui ont votre adresse actuelle : **Banque, assurance maladie, centre des impôts, CAF, Pôle emploi, caisse de retraite, assurance auto...**
- Demander à LaPoste un **transfère de courrier** vers votre nouvelle adresse.

C'est également le moment de réaliser vos demandes d'autorisation de stationnement pour le véhicule de déménagement pour le jour J.

4 Préparation des cartons

Organiser vos cartons, une fois remplis, par pièce afin de faciliter votre emménagement et le travail des déménageurs.

Pensez à faire un **carton avec vos affaires essentielles** pour le premier jour dans votre nouveau logement !

A chaque étape, laissez vous porter par un professionnel du déménagement, qui vous accompagnera de A à Z !

